



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Rapport

Audition de l'intéressée et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 207 – Loi concernant la Ville de Boucherville
(Texte adopté sans amendement)

Procès-verbal de la séance du 9 juin 2015

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 1225-20150610

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MARDI 9 JUIN 2015	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITION	2
ÉTUDE DÉTAILLÉE	2
REMARQUES FINALES	3

Séance du mardi 9 juin 2015

Mandat : Audition de l'intéressée et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 207 – Loi concernant la Ville de Boucherville (Ordre de l'Assemblée le 14 mai 2015)

Membres présents :

- M. Auger (Champlain), président
- M. Carrière (Chapleau)
- M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)
- M. Hardy (Saint-François)
- M. Laframboise (Blainville), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'affaires municipales et d'occupation du territoire
- M. Lelièvre (Gaspé), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales et de développement des régions
- M. Moreau (Châteauguay), ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
- M. Morin (Côte-du-Sud)
- M^{me} Nichols (Vaudreuil)
- M^{me} Roy (Montarville), députée ayant présenté le projet de loi

Autres députés présents :

- M^{me} Ménard (Laporte)
- M. Simard (Dubuc)

Témoin :

Ville de Boucherville :

- M^e Jean Martel, maire
- M. Gaston Perron, trésorier
- M^e Marc Lalonde, Bélanger Sauvé S.E.N.C.R.L.

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 19 h 34, M. Auger (Champlain) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M^{me} Roy (Montarville), M. Moreau (Châteauguay), M. Lelièvre (Gaspé) et M. Laframboise (Blainville) font des remarques préliminaires.

AUDITION

La Commission entend la Ville de Boucherville.

ÉTUDE DÉTAILLÉE

Article 1 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M. Perron de prendre la parole.

Le débat se poursuit.

Il est convenu de permettre à M^e Lalonde de prendre la parole.

Après débat, l'article 1 est adopté.

Articles 2 et 3 : Les articles 2 et 3 sont adoptés.

Préambule : Le préambule est adopté.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

M. Auger (Champlain) propose :

QUE la Commission procède à l'ajustement des références contenues dans les articles du projet de loi afin de tenir compte de la mise à jour continue du Recueil des lois et des règlements du Québec effectuée en vertu de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec (chapitre R-2.2.0.0.2).

La motion est adoptée.

REMARQUES FINALES

M. Lelièvre (Gaspé), M. Moreau (Châteauguay) et M^{me} Roy (Montarville) font des remarques finales.

À 19 h 53, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, suspend ses travaux quelques instants avant d'entreprendre un autre mandat.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Maxime Perreault

Pierre Michel Auger

MP/vb

Québec, le 9 juin 2015